



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/09/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 25/09/2017

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2017

Délibération n° D-2017-310

Emploi temporaire - Création d'un poste de responsable
juridique à la Direction Gestion Urbaine Réglementaire

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique JEUFFRAULT, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Anne-Lydie HOLTZ, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Ressources Humaines

Emploi temporaire - Création d'un poste de responsable juridique à la Direction Gestion Urbaine Réglementaire

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

La Direction Gestion Urbaine Réglementaire (DGUR) va devoir faire face dans les prochains mois à un accroissement d'activités lié notamment à la mise en œuvre de nouvelles procédures réglementaires. Il apparaît donc nécessaire de renforcer les moyens humains de la direction pour une durée d'un an.

Les missions concernées sont les suivantes :

- accompagnement des équipes pour le suivi des emplacements commerciaux et publicité dans le cadre de la mise en œuvre du RLP (règlement local de publicité),
- pilotage de projets en lien avec les activités de la direction,
- sécurisation des procédures dans les domaines : Fourrière et Refuge pour animaux Taxits, Débits de boissons, Sécurité et Accessibilité des établissements recevant du public,
- relais des décisions de la Direction Générale.

Il est donc proposé, sur la base de l'article 3 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, de créer, pour une durée de un an, un poste de responsable juridique rémunéré sur la grille des attachés territoriaux.

Les crédits sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un emploi temporaire de responsable juridique sur la base de l'article 3-1° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée pour la durée d'une année, rémunéré sur la grille des attachés territoriaux.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ